



## PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL PROVINCE DE QUÉBEC

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Julie Létourneau, directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger, que le Conseil, à sa séance ordinaire du 8 juin 2010, a adopté le règlement suivant :

No. 2010-136 « RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-136 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ET DE SERVICES MUNICIPAUX SUR LES RUES DALLAIRE ET PRINCIPALE (CÔTE DROITE) AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LE COÛT»

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 5 juillet 2010.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Ludger, ce 13 juillet 2010

  
JULIE LÉTOURNEAU  
Directrice générale / secrétaire-trésorière